

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Cars, le 08/12/2021

Ségur de la santé : 21 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des Haut-Viennois

Le plan régional d'aides Ségur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernésⁱ, a fait l'objet d'annonces cette semaine. En Haute-Vienne, ce sont 21 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner 19 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Ces investissements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Ségur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

Les investissements Ségur en Haute-Vienne : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements sanitaires soutenus

Les aides Ségur de la santé en Haute-Vienne visent en particulier à **moderniser** l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable. Elles permettent également de **renforcer les soins de proximité** en lien avec la ville, de favoriser les **investissements courants** nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

L'INVESTISSEMENT SANTE EN HAUTE-VIENNE



21
millions
d'euros d'investissement (hors CHU)
dont



16,8 millions d'euros pour soutenir les établissements de santé



4,2 millionsd'euros pour soutenir
les Ehpad et les
établissements
handicap



19

établissements soutenus

dont

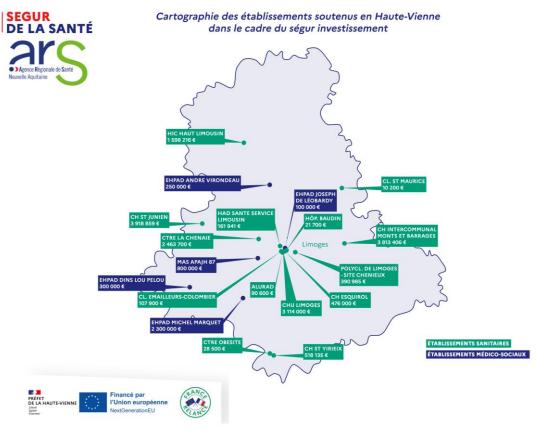
14 éligibles aux aides à l'investissement « projets structurants »



4 établissements sanitaires Dont 9 au titre de projets structurants



5 établissements médico-sociaux (4 Ehpad et 1 MAS)



>>> Cliquer <u>ici</u> pour télécharger la carte

| Quelques exemples de projets soutenus en Haute-Vienne

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médicosociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans les champs sanitaire et médico-social (EHPAD, avec un appui complémentaire spécifique sur les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).

Retrouvez la liste complète des projets éligibles aux aides Ségur en Haute-Vienne en annexe

≥ Les Cars | EHPAD Michel Marquet

L'EHPAD Michel Marquet aux Cars en Haute-Vienne a obtenu plus de 2M € dans le cadre du plan d'aide à l'investissement 2021 pour un projet de reconstruction. La résidence n'est plus adaptée face à l'évolution de la dépendance souvent associée à la démence. Pour y répondre, l'établissement disposera d'une unité sécurisée et réfléchit à l'intégration des nouvelles technologies. Suite aux enjeux de la crise COVID, les chambres seront organisées en unités permettant une sectorisation et une marche en avant dans le respect des protocoles sanitaires en cas d'épidémie. Le projet propose un bâtiment de plain-pied ouvrant sur le parc avec un accès direct des usagers vers l'extérieur, permettant ainsi d'anticiper les pathologies du confinement et de l'isolement. La construction prévoit d'équiper les chambres de rails de transfert pour limiter les troubles musculo-squelettiques liés à la manutention. Dans le cadre du développement durable, l'EHPAD participe au réseau de chaleur communal.

Montant du projet de reconstruction : 13 0601 932 €

Montant de l'aide : 2 300 000 € (Plan d'aide à l'investissement 2021)

Yerneuil-sur-Vienne | SSR La Chênaie

La création d'une offre ambulatoire innovante d'hospitalisation de jour en SSR : « PROGRAMME PAS À PAS - Programme Ambulatoire de Soins et d'Activités Physiques Adaptées » (à hauteur de 8 places) est destinée à répondre aux enjeux de l'amélioration de la qualité de vie et à la limitation des séquelles et risques de rechute des patients. Le programme s'adresse aux patients de la Haute-Vienne touchés par un cancer. Il est fondé sur l'activité physique et offre une large gamme de soins de support. Il a pour objectifs de :

- faciliter le retour à une vie "normale" après une longue période de médicalisation ;
- pouvoir reprendre et/ou poursuivre précocement une activité physique adaptée extrêmement bénéfique dans ce contexte, dans des conditions d'encadrement médical et de sécurité optimales
- maintenir ou favoriser le retour à l'activité professionnelle.

Montant du projet : 385 372 € Montant de l'aide : 100 000 €

Montants des autres aides Ségur : 2 419 700 € au titre de la restauration des marges / 44 000 € au

titre de « Investir au quotidien »

Saint-Junien | Centre hospitalier Roland Mazoin

L'enveloppe allouée au titre de la restauration des marges par l'ARS est d'un montant de 3 499 859€ sur 10 ans soit 699 972€ en 2021 puis 349 986€ annuels sur la période 2022-2029. Le Centre hospitalier de St-Junien a connu une période de grandes difficultés pour investir et assurer le renouvellement des matériels faute de capacité financière. Ces enveloppes annuelles au titre de la restauration des marges permettront en priorité d'assurer un maintien des investissements courants pour l'établissement, sur plusieurs années. Il s'agit d'un point important favorisant la mise à disposition d'un équipement opérationnel et de qualité pour les professionnels et les patients du Centre hospitalier. Le reste de l'investissement est financé par l'enveloppe « investir au quotidien » également déléguée dans le cadre du Ségur qui a permis d'acquérir du matériel de soins et des équipements informatiques utiles au quotidien pour les patients et les professionnels : échographe mobile, respirateur, électrocardiogrammes, paravents pour respecter l'intimité des patients dans les chambres doubles, etc. L'établissement a déposé plusieurs projets structurants retenus comme éligibles à un accompagnement tels que, par exemple, le réaménagement de l'USLD et la restructuration du SSR. Le montant des aides est en cours d'instruction.

Montants des aides Ségur d'ores et déjà attribuées : 3 499 859 € au titre de la restauration des marges / 419 000 € au titre de « Investir au quotidien »

Limoges | Centre hospitalier Esquirol

Le CH Esquirol (87) et le CH La Valette (23) regroupés au sein du Pôle inter-établissement en psychiatrie adulte (PIPA) sont à l'initiative d'un projet innovant financé par les crédits Ségur « investir au quotidien ». L'objectif est de développer des alternatives aux pratiques d'isolement/contention afin d'en limiter le recours. 115 000 € ont ainsi été fléchés sur la création de trois espaces d'apaisement « pilotes » pour trois unités fermées de psychiatrie adulte. Ce dispositif, inspiré par un voyage d'étude au Danemark en juin 2019, propose au patient un environnement sensoriel en accès libre au sein duquel il peut s'auto-apaiser lorsqu'il repère, en lien avec l'équipe soignante, des signes avant-coureurs d'une tension. Ont également été financés via le Ségur un véhicule de sept places pour accompagner les sorties des patients de pédopsychiatrie ou encore l'aménagement extérieur des terrasses des hôpitaux de jour adolescents et enfants. Le CH d'Esquirol a déposé des dossiers au titre des projets structurants qui sont en cours d'étude par les services de l'ARS.

Montants des aides Ségur d'ores et déjà attribuées : 200 000 € au titre de la restauration des marges / 276 000 € au titre de « Investir au quotidien »

Aixe-sur-Vienne | Maison d'accueil spécialisé APAJH 87

La Maison d'accueil spécialisée d'Aixe-sur-Vienne est le seul établissement du département certifié pour la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Cherchant à développer cette expertise et à offrir des conditions d'accueil toujours plus adaptées, la structure porte deux projets majeurs. Tout d'abord la réalisation d'un bâtiment neuf pour le service autisme comprenant trois unités de vie de six résidents et un accueil de jour de six places avec tous les services et activités nécessaires. Ensuite, la construction de deux unités résidentielles pour six résidents en situation complexe (autisme sévère) provenant des trois départements de l'ex-Limousin. Ce dispositif est innovant et commence à se développer en France. L'objectif est d'accueillir des personnes autistes avec de graves troubles du comportement afin de les amener vers une autonomie améliorée, du bien-être et plus de relations sociales. Ces deux projets comprennent également un important volet développement durable.

Montant du projet : 3 348 956 €

Montant des aides : 463 541 au titre de plan d'aide à l'investissement 2021 / 800 000 € au titre de

crédits régionaux

Couzeix | EHPAD Résidence les Chênes

Dans le cadre de la déclinaison du Ségur investissement, et plus spécifiquement de la mesure "Investir au quotidien", l'EHPAD Résidence Les Chênes de COUZEIX, dispose de crédits à hauteur de 24 324 euros. Le projet proposé par l'établissement, et validé par ses Instances, concourt notamment à l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail du Personnel : installation de rails de transfert dans certaines chambres, achat de 2 chaises de douche hydrauliques à hauteur variable, mise aux normes (AD'AP) des marches d'escaliers reliant les unités, etc. A cela s'ajoute le remplacement des dalles d'éclairage par des dalles LED de plafond, travaux s'inscrivant dans la démarche de réduction de la consommation énergétique débutée par l'établissement. L'aide apportée par cette mesure du Ségur permettra ainsi à l'EHPAD de concrétiser des actions en termes de QVT, d'amélioration de la prise en soins des résidents et d'économies d'énergie.

Montant de l'aide : 24 324 € au titre de « Investir au quotidien » médico-social

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine Tél : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

ANNEXES

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vague successives très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4ème trimestre 2021 et le 2ème trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

21 027 683 € au titre du Ségur Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CHU LIMOGES	Projet de mise en sécurité et de restructuration Dupuytren 1 (lêre tranche); Projet de restructuration des niveaux 1 et 2 de Dupuytren 1 (initialement laissés en jachère en 1ère tranche - 2ème tranche de l'opération); Projet de réhabilitation thermique de l'ensemble de la facade de Dupuytren 1, au titre de la transition écologique; Projet de réhabilitation des locaux du CIC; Projet d'extension de l'hôpital mère enfant pour la realisation d'une salle IRM; Projet de construction d'un bătiment de réanimation regroupant les lits de soins critiques; Projet de construction d'un bătiment de réanimation regroupant les lits de soins critiques; Projet de construction d'un bătiment de réanimation regroupant les lits de soins critiques; Projet de construction d'un bătiment pharmacie à usage intérieur	299 783 000 €	Vague 1 (4⁵™ T 2021)	1500000€	1 614 000 €	50 000 000€ COPERMO + 51 000 000 € FIR	104 114 000 €
CH ST JUNIEN	Réaménagement complet de l'USLD et Restructuration complète du SSR	2 497 596 €	Vague 2 (1°′ T 2022)	3 499 859 €	419 000 €		3 918 859 €
CH ST YIRIEIX	Urgences restructuration	500 000 €	Vague 2 (1° T 2022)	378 135 €	140 000 €		518 135 €
CLINIQUE KORIAN SAINT MAURICE	Adaptation de l'offre de soins aux besoins du territoire de proximité	995 000 €	Vague 2 (1° T 2022)		10 200 €		10 200 €
POLYCLINIQUE DE LIMOGES - SITE CHENIEUX	Restructuration générale et adapta- tion de l'établissement ; Construction de salles de radiologie intervention- nelle et restructuration générale du bloc opératoire ; Construction d'une unité de gériatrie complémentaire	6 822 000 €	Vague 3 (2èmº T 2022)		390 985 €		390 985 €
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH ESQUIROL	Construction Bâtiment Réhabilitation Psychosociale - C2RL	3 750 000 €	Vague 3 (2 ^{ème} T 2022)	200 000 €	276 000 €		476 000 4
HIC HAUT LIMOUSIN	Restructuration d'un bâtiment à usage SSR ; Construction d'une salle pour le scanner ; Restructuration d'un service de médecine	2 500 000 €	Vague 3 (2 ^{ème} T 2022)	1 541 216 €	57 000 €		1 598 216 €
CENTRE LA CHENAIE	Restructuration	436 599 €	100 000 €	2 419 700 €	44 000 €		2 563 700 \$
HÔPITAL BAUDIN	Développement d'une prise en charge SSR sensorielle en SSR	300 000 €	Vague 3 (2 ^{ème} T 2022)		21 700 €		21 700 \$
EHPAD ANDRE VIRONDEAU À NANTIAT		577 582 €	250 000 €				250 000 (
EHPAD MICHEL MARQUET À LES CARS RECONSTRUCTION		13 601 932 €	2 300 000 €				2 300 000 \$
EHPAD DINS LOU PELOU RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE		513 260 €	300 000 €				300 000 9
EHPAD JOSEPH DE LÉOBARDY À LIMOGES 2 SÉCU- RITÉ LGES		221 175 €	100 000 €				100 000 :

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants		Dont Investir au quotidien		
MAS APAJH 87 À AIXE/VIENNE	Reconstruction	2 900 000 €	463 541 €			350 000 €	813 541 €
MAS APAJH 87 À AIXE/VIENNE	Unités Résidentielles	1 300 000 €				450 000 €	450 000 €

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides a	u titre du Ségur inve	Complément d'aide régionale	TOTAL	
	Dont aides au titre des projets structurants		Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE					
EMAILLEURS-			107 900 €		107 900 €
COLOMBIER		107 900 €			107 900 €
LIMOGES					
H A D SANTE					
SERVICE LIMOUSIN		127 941 €	34 000 €		161 941 €
LIMOGES					
СН					
INTERCOMMUNAL		3 791 406 €	22 000 €		3 813 406 €
MONTS ET		3/91406€	22 000 €		3 613 406 €
BARRAGES					
CTRE PRISE EN			28 500 €		20 500 6
CHARGE OBESITE			28 500 €		28 500 €
ALURAD			90 600 €		90 600 €

NB: Il est prévu également dans les prochains mois deux opérations restructurantes en direction de la prise en charge des personnes âgées avec la reconstruction de l'EHPAD Joseph de Léobardy sur Limoges et de l'EHPAD de l'Hôpital intercommunal du Haut-Limousin (HIHL) sur le site de Magnac-Laval.

ⁱ Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), Conseil Territorial de Santé de la Haute-Vienne

ii Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (FIR).